

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE  
CENTRE MILITAIRE DE L'INGÉNIERIE ET DE  
DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES**

**DEUXIEME (02) MISE EN DEMEURE  
AVANT RESILIATION**

Le bureau d'études « Cabinet d'Architecture, Design & Décoration –LOUCIF Tarek », sis au N°03 rue Che Guevara, cité des combattants- Constantine, titulaire du marché N° 38/2022 du 03/10/2022, portant sur « l'étude du plan directeur y/compris composantes à HASSI SAYEH/OUARGLA/4°RM » est mis en demeure, compte tenu :

- **Retard considérable pour l'achèvement de l'étude ;**
- **Non-respect de ses engagements contractuels.**

Ce bureau d'études est sommé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour redresser la situation, dans un délai de **huit (08) jours**, à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente, le **Centre Militaire de l'Ingénierie et de Développement des Infrastructures/1°RM**, procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.